



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Contact Center : (+352) 42 42-2000.

Pour toutes informations ou questions,
un conseiller est à votre écoute
du lundi au vendredi.

Une solution complète adaptée à votre profil

Un contrat flexible

- L'épargne est disponible dès le premier jour du contrat.
- En cas de besoin le contrat peut être racheté à tout moment.
- Flexibilité du plan de paiement.

Vous avez le choix entre 2 formules :

1) OptiSave Fix

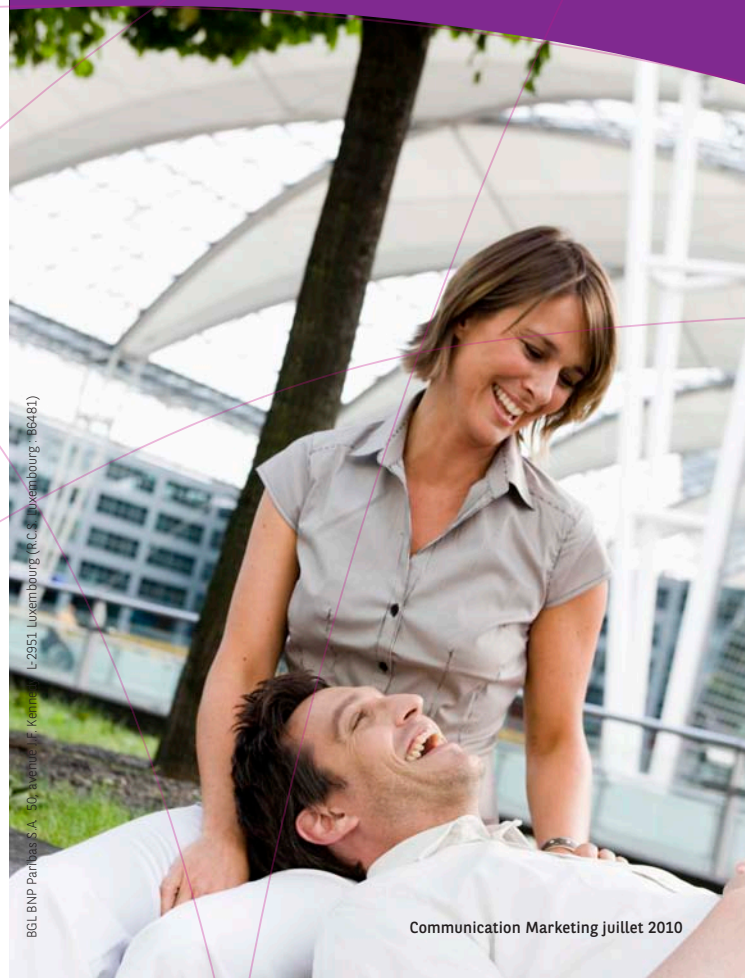
- Garantie sur le taux et sur le capital sur toute la durée du contrat.
- Primes capitalisées à un taux de 2,25 %, augmenté de participations bénéficiaires en fonction des résultats de Fortis Luxembourg Vie.

2) OptiSave Flex

- Formule liée à une sélection de fonds d'investissement³⁾.
- Possibilité de changer la répartition des fonds sous-jacents.

³⁾ Il n'existe pour ce produit aucune garantie de capital ni de rendement. Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations de marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. Les fiches techniques des fonds sont disponibles en agence.

OptiSave Assurez votre avenir.



BGL BNP Paribas S.A. 50, Avenue F. Kennedy - L-2951 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg - 66481)

Communication Marketing juillet 2010

Assurer votre avenir et celui de vos proches, c'est prendre dès aujourd'hui les bonnes décisions.

Pour vous faciliter la constitution d'un patrimoine sans effort financier important, BGL BNP Paribas a développé un contrat d'assurance performant, fiscalement déductible¹⁾.

Rendement

- OptiSave est une formule d'assurance qui vous permet d'épargner et/ou d'investir de manière régulière tout en profitant d'avantages fiscaux.
- Vous fixez vous-même le montant de votre contribution au contrat d'assurance.
- Les primes que vous versez au contrat sont déductibles dans le cadre de la déclaration fiscale sur base de l'article 111 (L.I.R.)²⁾.
- Les frais d'entrée et de gestion sont connus dès la signature du contrat.

Une assurance pour vous et vos proches

Le contrat comprend :

- La valeur acquise du contrat en cas de décès de l'assuré.
- Une gamme très complète de garanties complémentaires optionnelles (couverture en cas d'invalidité ou d'hospitalisation par exemple).

¹⁾ Moyennant le respect de certaines conditions disponibles sur Internet ou en agence.

²⁾ Uniquement pour les personnes faisant leur déclaration fiscale au Luxembourg.

